

Janvier 2013



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quarante-huitième session**

**Rome, 18 - 22 mars 2013**

**Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation**

Toute demande concernant la teneur du présent document doit être adressée à:

**M. David McSherry**

**Secrétaire, Comité financier**

**Tél.: +39 06 5705 3719**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et auxquelles il n'a pas encore été donné suite, sous la forme d'un tableau reprenant les éléments du Programme de travail pluriannuel du Comité approuvé pour 2010-2013. Conformément à la demande formulée par le Comité lors de sa cent quarante-septième session en novembre 2012, le présent document donne les dates prévues pour les mesures qui seront abordées lors des prochaines sessions du Comité.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Recommandation	Situation
<b>I. SITUATION FINANCIÈRE</b>	
<b>Rapport de la cent quarantième session du Comité financier – document CL 143/8</b>	
<p>Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat d'analyser l'efficacité politique et financière du plan d'incitation au versement rapide des contributions pour la période 2009-2013 et de lui présenter les résultats de cette analyse à sa session de printemps de 2014.</p> <p>- paragraphe 12</p>	<p>Remplacée par la demande de la cent quarante-septième session ci-dessous (CL 145/7, paragraphe 12) et qui sera présentée à la session de mars 2013 du Comité financier (point 4).</p>
<p>Le Comité a approuvé la proposition tendant à renforcer la dotation en effectifs des services de trésorerie de la Division des finances en ajoutant un fonctionnaire du cadre organique de la classe P-4, les coûts correspondants devant être financés à l'aide des revenus des placements et <u>comptait</u> qu'un rapport sur la suite donnée à cette décision lui serait remis à sa prochaine session</p> <p>- paragraphe 21</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 7)</p>
<b>Rapport de la cent quarante-troisième session du Comité financier – document CL 144/12</b>	
<p>Le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a proposé</u> de conférer une visibilité encore plus importante à l'état des contributions et des arriérés en rendant ces informations plus accessibles sur le site Web public de la FAO, en les portant à l'attention des Membres qui participent aux principales réunions de la FAO et en remerciant publiquement les Membres qui s'acquittent ponctuellement de leurs contributions;</li> <li>• <u>a recommandé</u> de mettre l'accent, lors des prochaines démarches entreprises pour encourager le versement des arriérés, sur l'obligation morale pour les Membres de régler leurs contributions, plutôt que sur les sanctions applicables en cas de retard ou de défaut de règlement.</li> </ul> <p>- paragraphe 11</p>	<p>Des informations actualisées seront présentées à la session de mars 2013 du Comité financier (point 4).</p>
<b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b>	
<p>Le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reconnaissant que le sous-financement des obligations de dépenses liées au personnel était un problème récurrent, <u>a demandé</u> que la question soit étudiée lors d'une réunion informelle des représentants permanents et des membres du Comité financier, au premier trimestre de 2013,</li> </ul>	<p>Des informations seront fournies lors d'une réunion informelle des Représentants permanents avant la session ordinaire de mars 2013 du Comité financier.</p>

Recommandation	Situation
<p>avant que lui-même ne l'examine lors de sa prochaine session ordinaire, et a <u>demandé</u> en outre que le document à examiner – qui sera établi par le Secrétariat et qui proposera plusieurs options – soit mis à disposition au moins 30 jours avant la réunion informelle</p> <p>- paragraphe 7</p>	
<p>Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat de lui préparer, pour sa prochaine session ordinaire, un rapport faisant le point sur le cadre de reddition de compte et de contrôle interne envisagé par l'Organisation</p> <p>- paragraphe 9</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session d'octobre 2013 du Comité financier.</p>
<p>Le Comité a <u>proposé</u> d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations découlant du rapport détaillé pour 2010-2011, y compris la réponse de la Direction à ces recommandations, lors d'une réunion informelle début 2013, avant sa prochaine session ordinaire.</p> <p>- paragraphe 9</p>	<p>Ces informations seront examinées lors d'une réunion informelle des Membres du Comité financier avant la session ordinaire de mars 2013 du Comité financier.</p>
<p>Le Comité, s'agissant du <i>Plan d'incitation au paiement rapide des contributions</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a demandé</u> au Secrétariat d'étudier l'efficacité et le coût de gestion du plan d'incitation et de présenter les résultats de cette analyse à la session du Comité qui se tiendra au printemps 2013, en envisageant divers moyens d'encourager le paiement rapide des contributions</li> <li>• <u>a demandé</u> au Secrétariat de donner des informations, dans ses futurs rapports sur la question, sur les mesures prises par la Direction pour appeler l'attention des États Membres sur l'obligation qui leur est faite de régler leurs contributions dans les délais et dans leur intégralité.</li> </ul> <p>- paragraphe 12</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 4)</p>
<p><b>II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b></p>	
<p><b>Rapport de la cent trente-huitième session du Comité financier – document CL 141/9</b></p>	
<p>Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>de prendre en considération</u> les enseignements tirés du premier Examen à mi-parcours, de manière à améliorer la forme et le fond du prochain rapport de synthèse sur l'Examen à mi-parcours, et notamment les informations financières relatives aux dépenses par chapitre budgétaire;</li> </ul>	<p>En cours - un rapport sera présenté lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 9).</p>

Recommandation	Situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>d'examiner</u> et de prendre en considération les meilleures pratiques en vigueur dans d'autres organismes des Nations Unies concernant la présentation des rapports sur l'exécution du budget, y compris le degré de détail des informations financières.</li> </ul> <p>- paragraphe 25</p>	
<p>Le Comité, s'agissant des <i>mesures visant à améliorer la mise en œuvre de la politique des dépenses d'appui de l'Organisation</i>, a dit attendre avec intérêt de pouvoir examiner, lors d'une session future, les propositions visant à atténuer le risque associé aux déficits et aux pertes afférents aux projets financés par des fonds fiduciaires</p> <p>- paragraphe 29</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session d'octobre 2013 du Comité financier.</p>
<p><b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b></p>	
<p>Le Comité, concernant le <i>Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</i>, a <u>demandé</u> que d'ici là un document décrivant dans les grandes lignes les progrès réalisés quant au Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS), à la politique de mobilité ainsi qu'à la vision et au programme de mise en œuvre du changement de culture soit soumis aux membres du Comité financier</p> <p>- paragraphe 18</p>	<p>Les informations demandées par les membres du Comité financier ont été communiquées lors du quatrième séminaire informel conjoint destiné aux Représentants permanents, qui a été organisé le 22 novembre 2012 et dont l'ordre du jour comprenait la mise en œuvre du PAI et les politiques de gestion des ressources humaines.</p>
<p>Le Comité, concernant le <i>Cadre stratégique révisé et l'ébauche de Plan à moyen terme 2014-17</i>, a <u>déclaré</u> attendre avec intérêt l'élaboration plus approfondie, dans le PMT et le Programme de travail et budget 2014-2015, de l'objectif portant sur la qualité, les connaissances et les services techniques, y compris la mise au point d'indicateurs de performance, ainsi que des méthodes de budgétisation et de la gestion matricielle.</p> <p>- paragraphe 28</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 11)</p>

Recommandation	Situation
<b>III. RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b>	
<p>Le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a demandé</u> que des informations complémentaires lui soient communiquées à sa prochaine session ordinaire sur les questions suivantes: i) mesures concrètes visant à réduire les délais de recrutement, ii) répartition géographique des jeunes cadres, iii) avancées sur le plan de la politique de mobilité de l'Organisation et iv) progrès faits en ce qui concerne les objectifs relatifs à la parité hommes-femmes et à la répartition géographique;</li> <li>• <u>a demandé</u> un état des lieux sur les politiques relatives aux ressources humaines concernant i) les délégations de pouvoir et ii) l'embauche de retraités, dans l'optique d'un rajeunissement des effectifs, et les procédures révisées applicables à la sélection du personnel, en particulier aux fonctionnaires des catégories supérieures.</li> </ul> <p>- paragraphe 30</p>	<p>Des informations sur les politiques relatives à l'embauche de retraités et les procédures de sélection des fonctionnaires des catégories supérieures ont été communiquées au membres du Comité financier par courriel le 14 novembre 2012.</p> <p>Les informations relatives aux autres points seront présentées à la session de mars 2013 du Comité financier (point 12).</p>
<b>IV. CADRE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-troisième session du Comité financier – document CL 144/12</b>	
<p>Le Comité, <i>concernant le Rapport intérimaire sur la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques de l'Organisation</i>, <u>a demandé</u> au Secrétariat d'accélérer le travail de façon à achever la mise en œuvre de la gestion des risques de l'Organisation d'ici à la fin 2013, comme prévu - paragraphe 22</p>	<p>Une mise à jour sera présentée à la session d'octobre 2013 du Comité financier comme un point d'un cadre de reddition de compte et de contrôle interne.</p>
<b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b>	
<p>Le Comité, concernant le Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du système mondial de gestion des ressources, <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui fournir, à sa prochaine session, un complément d'information sur les coûts et les modalités d'application ultérieurs à la mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne l'application intégrale des normes IPSAS en 2014 et les plans d'évaluation et de suivi de la concrétisation des avantages du système SMGR.</p> <p>- paragraphe 36</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 13)</p>

Recommandation	Situation
<b>V. CONTRÔLE</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b>	
<p>Le Comité, concernant le <i>Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a dit attendre avec intérêt</u> de recevoir un rapport actualisé à sa prochaine session ordinaire, notamment sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport détaillé sur les états financiers de l'exercice 2010-2011;</li> <li>• <u>a demandé</u> que les bureaux responsables de l'application des recommandations soient indiqués dans les rapports futurs.</li> </ul> <p>- paragraphe 38</p>	<p>Un rapport intérimaire sera présenté lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 22).</p>
<p>Le Comité, concernant la <i>politique relative à la communication des rapports de vérification interne des comptes</i>, <u>a demandé</u> au Secrétariat de rassembler des informations sur les politiques de communication des rapports de vérification appliquées par d'autres organismes des Nations Unies, de les analyser et de lui présenter les résultats de cette analyse à sa prochaine session ordinaire.</p> <p>- paragraphe 40</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 18)</p>
<p>Le Comité, concernant le <i>mandat du Comité de vérification de la FAO</i>, <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui fournir pour approbation, à sa prochaine session ordinaire, en 2013, une version révisée du mandat du Comité de vérification qui soit conforme à ses recommandations;</p> <p>- paragraphe 46</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 19)</p>
<p>Le Comité (concernant l'examen des organes statutaires relevant de l'article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative, tout en demeurant dans le cadre de la FAO):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a demandé à la Direction de lui donner de plus amples informations sur les principales caractéristiques statutaires, administratives et financières des différents organes relevant de l'Article XIV, afin qu'il puisse examiner les propositions formulées pour les différents organes;</li> </ul>	<p>Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 21)</p>

Recommandation	Situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>a décidé de réexaminer la question en détail à sa session du printemps 2013.</li> </ul> - paragraphe 50	
Le Comité, concernant le <i>Programme relatif à la déclaration de situation financière</i> , a <u>demandé</u> que des rapports intérimaires sur la mise en œuvre du programme relatif à la déclaration de situation financière lui soient présentés à ses futures sessions. - paragraphe 52	Un rapport intérimaire sera présenté lors de la session d'octobre 2013 du Comité financier.
<b>VI. AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL ET DE L'EFFICACITÉ DU COMITÉ FINANCIER</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-septième session du Comité financier – document CL 145/7</b>	
Le Comité a <u>demandé</u> qu'une mise à jour soit préparée pour sa prochaine session ordinaire; celle-ci devait contenir les nouveaux amendements d'ordre rédactionnel suggérés par le Comité lors de l'examen du document - paragraphe 55	Un rapport sera présenté lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 23).
Le Comité, concernant la <i>situation des recommandations du Comité financier non encore appliquées</i> , a <u>demandé</u> que le document précise les dates prévues pour les mesures qui lui seront présentées lors de futures sessions - paragraphe 56	Un rapport sera présenté lors de la session de mars 2013 du Comité financier (point 24).
Le Comité, concernant les <i>méthodes de travail du Comité</i> , a <u>demandé</u> au Secrétariat d'envisager l'adoption d'outils informatiques de nature à faciliter l'examen de la documentation par ses membres - paragraphe 58	Pour examen lors de la session de mars 2013 du Comité dans le cadre des débats sur les méthodes de travail (point 25).
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
<b>Rapport de la cent trente-neuvième session du Comité financier – document CL 143/6</b>	
Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat d'indiquer, lors d'une prochaine session, l'état d'avancement de la suite donnée aux recommandations concernant l'Évaluation des bureaux régional et sous-régional de la FAO pour le Proche-Orient et qui sont du ressort du Comité – paragraphe 8	Des informations seront fournies lors de la session de mars 2013 du Comité financier (doc PC113/6 - FC 148/INF/3)



Recommandation	Situation
<b>Rapport de la cent quarante-troisième session du Comité financier – document CL 144/12</b>	
Le Comité, concernant l'approche à adopter pour l'examen des rapports du Corps commun d'inspection, <u>a demandé</u> au Secrétariat d'établir un rapport succinct sur la suite donnée aux recommandations du CCI en ce qui concerne les questions qui relèvent de son mandat et que la question fasse l'objet d'un point qui serait inscrit en permanence à l'ordre du jour du Comité financier - paragraphe 42	Un rapport sera présenté lors de la session d'octobre 2013 du Comité financier